RAPPORT DU MAIRE
FAITS SAILLANTS RAPPORT FINANCIER 2022

Tel que demandé par la Loi et en vue de vous informer, voici quelques données sur les états financiers de votre municipalité.

Le budget 2022 a été utilisé :

1) À l'administration générale de votre municipalité ;
2) À la bonne marche des différents services que vous utilisez ou qui sont à votre disposition ;
3) Aux différents travaux d'aménagement et d'amélioration qui se sont poursuivis selon les prévisions budgétaires.

Les états financiers, pour l'année terminée au 31 décembre 2022, révélaient des revenus de 2 343 650 $ et des dépenses de **1 968 076 $,** augmentant le surplus de **458 497 $,** portant ainsi le surplus accumulé à **680 613 $**. Une partie de ce surplus est prévu pour rembourser l'emprunt concernant l'achat du camion autopompe à la suite du transfert à Chute-aux-Outardes.

La dette à long terme s'élevait à **230 511 $** et les actifs immobilisés à **17 988 634 $.** Les immobilisations ont été subventionnées en partie par les gouvernements et le surplus accumulé.

Le rapport financier a été déposé au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à la mi-mai 2023 conformément à la Loi.

Rémunération et allocation de dépenses des élus

Suivant les dispositions de la Loi sur le traitement des élus, le maire doit faire mention dans son rapport des éléments suivants :

• Maire :	**8 750,16 $**	à titre de rémunération
	4 375,08 $	à titre d'allocation
• Conseiller :	**2 916,72 $**	à titre de rémunération
	1 458,36 $	à titre d'allocation
• Maire suppléant	**2 916,72 $**	à titre de rémunération
(chaque élu à tour de rôle)	**1 458,36 $**	à titre d'allocation

Le Conseil municipal entend poursuivre les démarches et exercer les pressions nécessaires afin que se concrétisent les dossiers importants. Le plan triennal 2023-2025 indique les sujets à prioriser.

Le Conseil municipal remercie tout le personnel permanent, occasionnel et bénévole qui contribue au bien-être et au développement de la communauté.

Pointe-aux-Outardes, le 12 juin 2023

Julien Normand
Maire